

# **PROCEDURE D'INSCRIPTION SANS TEST - 2018/19**

**LYCEE DESCARTES – RABAT –** [www.lycee-descartes.ac.ma](http://www.lycee-descartes.ac.ma)  
B.P. 768 – Place Jean Courtin – Agdal – 10106 RABAT  
Mme Tournier – Assistante du Proviseur : Tél : 0537 68 91 23 (de l'étranger : 00 212 537 68 91 23)  
Télécopie : 0537 68 91 46 (de l'étranger : 00 212 537 68 91 46)  
e-mail : [secretariat@lycee-descartes.ac.ma](mailto:secretariat@lycee-descartes.ac.ma)

Madame, Monsieur,

Les inscriptions d'élèves pour l'année scolaire 2018/19 se font en ligne sur le site web [www.efmaroc.org](http://www.efmaroc.org) à partir du 9 mars 2018.

Les demandes d'inscription pour les élèves demandant le lycée Descartes ou le collège Saint-Exupéry sont centralisées au lycée Descartes.

## **LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION SANS TEST**

**Les dossiers sont soit expédiés par la poste, soit déposés au lycée – Les pièces manquantes (non disponibles au moment de la constitution du dossier) doivent nous parvenir au fur et à mesure de leur obtention – concernant le bulletin scolaire du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année en cours, merci de vérifier avant envoi qu'y figure bien l'état de la décision d'orientation. Les dossiers complets seront traités et feront l'objet d'une validation en commission.**

- Formulaire de demande d'admission téléchargé en ligne avec une photo, signé obligatoirement par les 2 parents
- Elève : copie du passeport, de la CNI ou extrait d'acte de naissance
- Parents : copies des passeports et des CNI ou des cartes de séjour
- Parents divorcés ou séparés : copie du jugement de divorce ou décision de justice précisant la résidence habituelle de l'enfant chez le parent signataire de la demande et attestation légalisée de l'autre parent autorisant la scolarisation de son enfant dans un établissement français à Rabat
- Copie complète du livret de famille (toutes les pages renseignées)
- Justificatif d'une activité professionnelle à Rabat des parents
- Justificatif de domicile des parents dans la région de Rabat (quittance d'eau ou d'électricité ou de téléphone, ou copie de bail de location)
- pour les élèves venant de France (excepté pour les diplomates marocains) : une attestation de non paiement ou cessation de paiement de prestation de la Caisse d'allocations familiales, à envoyer ultérieurement lors du départ définitif de France
  
- Copie du bulletin scolaire du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année en cours
- Copie du bulletin scolaire du 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année en cours
- Copie du bulletin scolaire du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année en cours (faisant état de la décision d'orientation) – à faire parvenir dès que vous l'aurez : sans ce bulletin l'inscription ne peut être validée
- Copie de la fiche de dialogue de fin de 3<sup>o</sup> ou 2<sup>o</sup>
- Copie des bulletins scolaires des 3 trimestres de l'année précédente
- Si l'établissement de provenance est privé : attestation précisant la nature du contrat avec l'état français
- Pour les élèves entrant en Terminale : copie du relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat
- Certificat de fin de scolarité ou exeat à demander en fin d'année à votre établissement, après avoir reçu notre confirmation d'inscription
- Pour les élèves qui ont déjà été scolarisés précédemment dans un des établissements de l'AEFE au Maroc : un justificatif de leur inscription ou de leur règlement, ou attestation de scolarité ou bulletin scolaire
  
- Copie des pages des vaccinations du carnet de santé

Les élèves sont affectés entre juin et septembre selon leurs vœux (pour le 1<sup>er</sup> cycle lycée Descartes – Quartier Agdal - ou collège Saint-Exupéry – Quartier Aviation) mais aussi en fonction des places disponibles.

-----  
**Inscriptions au primaire** : Elles se font en ligne sur le site [www.efmaroc.org](http://www.efmaroc.org)

Les dossiers sont à expédier à l'adresse suivante : Ambassade de France - Service de l'enseignement français -  
– Admissions 2018 – 1, rue Ibn Hajar – B.P. 577 – Rabat CHELLAH 1500

Pour tout renseignement, consulter le site [www.efmaroc.org](http://www.efmaroc.org)

Cordialement - Mme Tournier – Assistante du Proviseur

### **Tarifs 2018/19**

**Droits de 1<sup>ère</sup> inscription (DPI)** – dus l'année de la 1<sup>ère</sup> inscription dans un établissement du réseau AEFÉ au Maroc

**Français : 14.000,00 DH – Marocains : 20.000,00 DH – Etrangers : 23.000,00 DH**

- Une exonération de 3.000,00 DH est accordée aux nouveaux élèves inscrits dès lors que les parents ont au moins un de leurs enfants scolarisés dans un établissement en gestion directe (EGD) de l'AEFE au Maroc
- En cas de 1<sup>ère</sup> inscription simultanée de plusieurs enfants appartenant à la même fratrie, les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> enfants bénéficient d'un abattement de 50 %, les 4<sup>ème</sup> et suivant d'un abattement de 100 %
- Les personnels de droit local du pôle de Rabat-Kénitra sont exonérés du droit de 1<sup>ère</sup> inscription

**Droits annuels de scolarité :**

**Français : Collège : 33.140,00 DH – Lycée : 36.520,00 DH**

**Marocains : Collège : 42.410,00 DH – Lycée : 47.680,00 DH**

**Etrangers : Collège : 54.380,00 DH – Lycée : 61.450,00 DH**